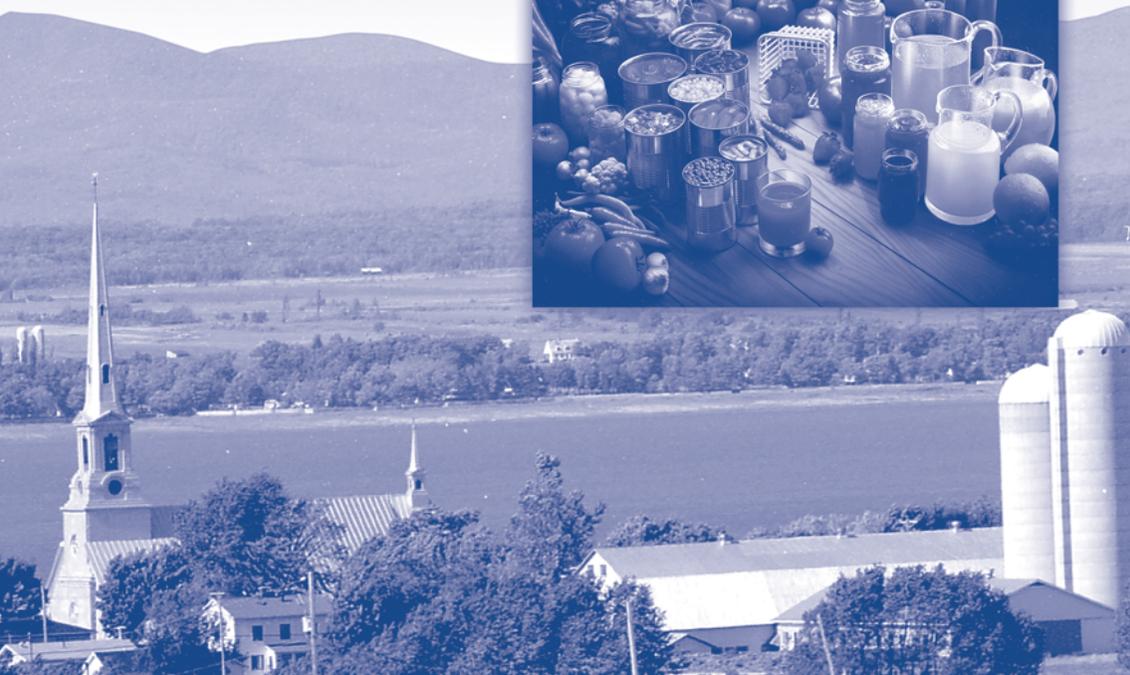




# Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec

Édition 2007



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ, le MAPAQ ainsi que les données statistiques dont ils disposent, s'adresser à :

**Institut de la statistique du Québec**  
**200, chemin Sainte-Foy**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5T4**

**Téléphone : (418) 691-2401**

**ou**

**1 800 463-4090**

(sans frais d'appel)

**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries**  
**et de l'Alimentation du Québec**  
**200, chemin Sainte-Foy**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 4X6**

**Téléphone : (418) 380-2100**

**Site Web :** [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

**Site Web :** [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

Cette publication a été produite conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La distribution de cette publication est assurée par :

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

**Site Web :** [www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)

Téléphone : (418) 523-5411

ou

1 888 535-2537

Télécopieur : (418) 644-5944

Cette publication est également consultable sur le site Web :

[www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind\\_bioalimentaire/prof\\_bio.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind_bioalimentaire/prof_bio.htm)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2008  
ISBN 978-2-551-23631-2 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-51736-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite  
sans l'autorisation expresse des auteurs.

**Janvier 2008**

# Avant-propos

Le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'Institut de la statistique du Québec, se veut l'outil de référence privilégié pour toutes les personnes intéressées par ce domaine. Cette publication présente de l'information relative aux principales composantes de l'industrie bioalimentaire et permet un survol rapide des performances de chacun des secteurs.

L'édition 2007 contient cinq chapitres qui illustrent l'évolution de l'industrie entre 2003 et 2006. Le premier chapitre trace le profil économique global de l'industrie bioalimentaire, soit les performances économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que celles du commerce international. Les trois chapitres suivants abordent respectivement les secteurs des productions animales, des productions végétales et des pêches. La structure des différents tableaux statistiques offre, pour chaque secteur, des renseignements portant sur la production, la transformation et la demande. Enfin, le cinquième chapitre propose un survol des principales données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains.

Enfin, ce document comprend en outre des listes de référence, un lexique des principaux termes et concepts utilisés dans cet ouvrage, des références aux analyses par filière, ainsi qu'une liste des personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir sa connaissance de chaque secteur.

Cette publication a été réalisée par :

**Denis Belzile**, agro-économiste et coordonnateur  
**Malaïka Musampa**, agro-économiste  
**Sophie Brehain**, économiste  
Institut de la statistique du Québec

**Berchmans Ntibashoboye**, économiste et coordonnateur  
pour le MAPAQ  
**Serge Picard**, agent technologique  
**Guy Bélanger**, technicien agricole  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
du Québec

Sous la direction de :

**Camille Courchesne**  
Institut de la statistique du Québec

**Pascal Van Nieuwenhuysse**  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
du Québec

Pour tout renseignement concernant le  
contenu de cette publication :

Direction des statistiques économiques et sociales  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : (418) 691-2411  
Télécopieur : (418) 643-4129  
Courriel : denis.belzile@stat.gouv.qc.ca

Direction des études économiques  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6  
Téléphone : (418) 380-2100, poste 3673  
Télécopieur : (418) 380-2164  
Courriel : berchmans.ntibashoboye@mapaq.gouv.qc.ca

### Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
e	Donnée estimée
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
x	Donnée confidentielle

### Abréviations et symboles

n	Nombre
t	Tonne métrique
\$ ou \$ CA	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
%	Pour cent ou pourcentage
l	Litre
hl	Hectolitre
ha	Hectare
douz.	Douzaine
kg	Kilogramme
h	Heure
k	En milliers
M	En millions
pond.	Pondeuse

# Table des matières

<b>Lexique</b>	<b>7</b>	Pomiculture	79
		Petits fruits	81
<b>Chapitre 1 Les performances économiques de l'industrie bioalimentaire québécoise</b>	<b>13</b>	Horticulture ornementale	83
Principaux indicateurs	15	Légumes de serre et champignons	85
Secteur primaire	19	Acériculture	87
Secteur secondaire	27	Thé et café	89
Secteur tertiaire	31		
Commerce international	35	<b>Chapitre 4 La filière aquacole et les pêches</b>	<b>91</b>
		Pêches commerciales	93
<b>Chapitre 2 Les filières animales</b>	<b>41</b>	Aquaculture commerciale	95
Lait	43		
Porc	45	<b>Chapitre 5 L'Amérique du Nord</b>	<b>97</b>
Bœuf	47	Productions animales	99
Mouton, agneau	49	Productions végétales	103
Chèvre	51	Exportations et importations	111
Volaille	53		
Œufs d'incubation	55	<b>Liste des références</b>	<b>113</b>
Œufs de consommation	57		
Apiculture	59	<b>Références supplémentaires</b>	<b>115</b>
Animaux à fourrure	61		
Cheval	63	<b>Références par filière</b>	<b>117</b>
<b>Chapitre 3 Les filières végétales</b>	<b>65</b>	<b>Liste des personnes-ressources</b>	<b>121</b>
Céréales	67		
Oléagineux et protéagineux	69		
Plantes fourragères	71		
Tabac	73		
Pomme de terre	75		
Productions maraîchères	77		



# Lexique

<b>Année-récolte</b>	Période retenue dans le domaine des productions végétales. Son amplitude est de 12 mois et elle correspond aux différentes étapes du cycle de production.
<b>Compte de valeur ajoutée</b>	<p>Compte composé de trois volets : <b>la valeur de la production</b> vendue et stockée, <b>les consommations intermédiaires</b>, soit les achats de biens et services nécessaires à la production et, par différence, <b>la valeur ajoutée nette</b> qui rétribue les facteurs de production sous forme de salaires, de dividendes, d'intérêts, d'impôts, de taxes, de bénéfices et de réserves.</p> <p>Le chapitre traitant du <b>compte de valeur ajoutée</b>, retiré de cette publication depuis l'édition 2003, a été intégré au document <i>Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2007</i>. Il est possible de le consulter à l'adresse électronique suivante : <a href="http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/cptes_econo/pdf2007/Compte_annuel07.pdf">http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/cptes_econo/pdf2007/Compte_annuel07.pdf</a></p>
<b>Consommation apparente</b>	<p>Solde obtenu en retranchant de l'offre brute d'un produit les multiples utilisations qui en sont faites avant de parvenir à la consommation finale. Ainsi, l'offre brute d'un aliment consistera en la sommation des données se rapportant à la production, aux importations et à la quantité totale détenue en inventaire en début d'année. Les multiples utilisations, autres que la consommation finale, correspondent à tout usage dudit produit à un stade intermédiaire de production, aux exportations, aux pertes, ainsi qu'à la quantité en inventaire en fin d'année.</p> <p><b><i>La consommation totale pour l'ensemble du Québec s'obtient en multipliant la donnée de la consommation apparente canadienne par habitant, généralement exprimée en kilogrammes ou en litres, par la population du Québec au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Cette statistique sous-entend que le consommateur québécois se comporte exactement de la même manière que le consommateur canadien.</i></b></p>
<b>Dépense d'exploitation agricole</b>	Dépense engagée par les exploitants pour les biens et services nécessaires à la production agricole. Parmi les principaux postes de dépense, mentionnons : aliments commerciaux pour le bétail, salaires en espèces, intérêt et réparation de la machinerie. Si des remises directes sont versées aux agriculteurs pour réduire le coût de certaines entrées, le solde net de ces dernières est utilisé dans le calcul du revenu net.
<b>Dépense en immobilisation</b>	Dépense qui correspond aux coûts d'acquisition, de construction et d'installation d'usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou de location.
<b>Dulçaquiculture (dulciculture)</b>	Aménagement et mise en valeur des milieux en eau douce.

## Emploi

La définition donnée à cette variable diffère légèrement d'une source à l'autre. Le lecteur est donc invité à tenir compte des nuances qui y sont apportées. Ce document fait appel à quatre sources distinctes en ce domaine.

La première, *Information sur la population active* de Statistique Canada (numéro de publication 71-001-XIF et banque de données CANSIM), permet l'obtention de données par secteur industriel, notamment l'agriculture, et l'ensemble de l'économie. Cette enquête délimite le concept d'emploi en ces termes : personne civile résidant hors établissement; âgée de 15 ans et plus; occupée à faire un travail quelconque ou disposant d'un travail mais en est absente. Cette personne n'est pas nécessairement rémunérée ni salariée.

La deuxième source, *Emploi, gain et durée du travail* de Statistique Canada (numéro de publication 72-002-XIB et banque de données CANSIM), permet d'obtenir des données se rapportant à l'industrie de la transformation des aliments, au commerce de gros agricole et alimentaire, au commerce de détail alimentaire ainsi qu'à la restauration. L'enquête est fondée presque exclusivement sur des données administratives de l'Agence du Revenu du Canada. Seul un petit échantillon fait encore partie de l'enquête menée auprès de quelques employeurs. Dans cette enquête, un employé désigne toute personne pour laquelle un employeur a rempli un relevé T4 supplémentaire destiné à Revenu Canada, et ce, pour des services rendus et rémunérés ou un congé payé partout au Canada. Notons qu'une personne ayant simultanément plusieurs employeurs est comptée autant de fois qu'un T4 est émis à son nom.

La troisième source, *Enquête annuelle des manufactures* de Statistique Canada (banque de données CANSIM), concerne les données d'emplois manufacturiers, présentées dans les sections « Transformation » de ce document.

Cette variable comprend les travailleurs directement affectés à la production et au montage, ainsi que les ouvriers préposés à l'entreposage, à l'inspection, à la manutention, à l'emballage, à l'emmagasinage, etc. Sont également inclus les ouvriers des services d'entretien, de réparation, de conciergerie, les gardiens et les contremaîtres qui font le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent. Les données sont en équivalent temps complet.

À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.

Statistique Canada a cependant modifié, à compter de 2004, son approche de l'*Enquête annuelle des manufactures* et publie maintenant les statistiques manufacturières annuelles en tenant compte d'un seuil d'admissibilité. Ce seuil, basé sur les expéditions manufacturières, constitue l'élément clé de cette nouvelle approche. Il varie d'une province à l'autre et d'une industrie à l'autre. Sous ces seuils, on trouve les petits fabricants qui sont exclus de l'enquête afin de réduire le fardeau de réponse. Les données 2003 à 2005 de la présente édition proviennent de l'*Enquête annuelle des manufactures* et comportent le seuil d'admissibilité décrit précédemment. Quant aux données de 2006, elles sont tirées de l'*Enquête mensuelle sur les industries*. Cette enquête s'adresse toujours à l'ensemble des unités manufacturières.

La quatrième source provient du ministère fédéral Pêches et Océans Canada et du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec (BAPAP). Ainsi, un emploi dans l'industrie des pêches correspond à une personne enregistrée auprès de ces organismes et possédant un permis de pêche commerciale comme pêcheur-propriétaire d'équipement autorisé ou aide-pêcheur.

**Compte tenu des différences majeures dans les concepts véhiculés par ces quatre sources, le lecteur est prié de considérer l'estimation de l'emploi total bioalimentaire comme un ordre de grandeur.**

<b>Épargne personnelle</b>	Solde du revenu personnel disponible après déduction des dépenses personnelles en biens et services de consommation et des transferts des particuliers aux autres secteurs.
<b>Établissement</b>	<p>Dans le secteur de la transformation, l'établissement est la plus petite unité d'exploitation, en général une usine ou une fabrique, en mesure de fournir certaines données relatives à son activité.</p> <p>À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.</p> <p>Statistique Canada a cependant modifié, à compter de 2004, son approche de l'Enquête annuelle des manufactures et publie maintenant les statistiques manufacturières annuelles en tenant compte d'un seuil d'admissibilité. Ce seuil, basé sur les expéditions manufacturières, constitue l'élément clé de cette nouvelle approche. Il varie d'une province à l'autre et d'une industrie à l'autre. Sous ces seuils, on trouve les petits fabricants qui sont exclus de l'enquête afin de réduire le fardeau de réponse. Les données 2003 à 2005 de la présente édition proviennent de l'Enquête annuelle des manufactures et comportent le seuil d'admissibilité décrit précédemment. Quant aux données de 2006, elles sont tirées de l'Enquête mensuelle sur les industries. Cette enquête s'adresse toujours à l'ensemble des unités manufacturières.</p>
<b>Exploitation agricole</b>	<p>Entreprise qui produit annuellement pour plus de 5 000 \$, conformément à la Loi sur les producteurs agricoles. À titre informatif, au dernier <i>Recensement de l'agriculture</i> de Statistique Canada, en 2006, environ 3 000 exploitants agricoles ont déclaré un revenu inférieur à 5 000 \$.</p> <p>Le nombre d'exploitations du présent document est établi à partir de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ. Le nombre d'exploitations est basé sur la pratique d'une activité agricole et il est possible qu'une exploitation apparaisse dans plusieurs secteurs d'activité.</p>
<b>Formation de capital</b>	Dépense pour de nouvelles immobilisations et de l'équipement usagé importé, c'est-à-dire le coût d'acquisition, de construction et d'installation d'une usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit à des fins de remplacement ou de location.
<b>Frais d'amortissement</b>	Frais tenant compte de la dépréciation d'origine économique. La mesure ainsi obtenue correspond à la diminution de la juste valeur marchande des biens immobilisés ou, en d'autres termes, à la valeur du capital qui ne servira plus, à cause du vieillissement, de l'usure ou de l'obsolescence des biens amortissables. Les biens en question sont les bâtiments et la machinerie.
<b>Franco à bord (F.A.B.)</b>	Se dit du prix des marchandises placées par le vendeur à bord du navire, de l'avion ou de tout autre moyen de transport indiqué dans le contrat de vente. L'acheteur assume tous les risques de dommages et de retard en cours de transport qui ne sont pas imputables à l'expéditeur.
<b>Loyer en espèces et à la part</b>	Dépense relative au loyer payé pour des terres et des bâtiments loués du gouvernement ou du secteur privé, y compris des autres agriculteurs. Sont inclus les impôts fonciers liés à une autre propriété louée de quelqu'un d'autre et les frais de pâturage. Sont exclus les coûts de location de machinerie et de quota.

La dépense de location à la part est estimée sur la valeur du loyer, lequel représente la part des produits de l'exploitation versée par le locataire au propriétaire de l'exploitation (contrat de métayage).

**Mariculture**

Culture de plantes et élevage d'animaux en milieu marin.

**Mécanisme de paiement des producteurs laitiers**

Mécanisme permettant de fixer, selon la convention laitière en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1997, le prix du lait produit dans une province en fonction des prix intra et hors quota. Au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes, le *prix intra quota* résulte de négociations entre les représentants de producteurs de lait et les transformateurs. Le *prix hors quota* est déterminé par la Commission canadienne du lait en conformité avec les forces du marché.

Chaque producteur dispose d'une limite quotidienne de production qu'il a le loisir d'outrepasser. Toute production en deçà est payée au prix intra quota, tandis que l'excédent est payé au prix hors quota.

**Personnes en chômage**

Toutes les personnes qui, durant une période donnée, étaient sans travail, se déclaraient prêtes à travailler et avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (incluant la semaine de référence); personnes n'ayant pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais mises à pied et se déclarant prêtes à travailler; celles qui n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins au cours de la semaine de référence.

**Population active**

Comprend la partie de la population civile résidant hors établissement, âgée de 15 ans et plus, qui avait un emploi ou était en chômage durant la semaine de référence indiquée dans l'enquête de Statistique Canada. En sont exclus les pensionnaires des établissements, les membres des Forces armées et les Amérindiens vivant dans les réserves.

**Prix à la ferme**

Prix reçu par le producteur lors de la première transaction. Il reflète nécessairement les frais de commercialisation assumés par le producteur jusqu'au moment de la vente, soit lors du changement du titre de propriété. Toutefois, si un intermédiaire s'immisce entre le producteur et le consommateur, le montant reçu par le producteur correspondra au montant net versé par l'acheteur. À aucun moment les retenues ou prélèvements faits par l'acheteur ne sont pris en considération.

**Producteurs agricoles (nombre)**

Variable à ne pas confondre avec le nombre d'exploitations agricoles ou de fermes. En effet, depuis le recensement agricole de 1991, on reconnaît comme exploitant agricole toute personne responsable de prendre quotidiennement les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche de la ferme ou de l'exploitation agricole. Il appert donc qu'on peut rencontrer plus d'un exploitant dans une même exploitation agricole.

**Produit intérieur brut**

Le produit intérieur brut (PIB) est défini comme la valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Dans la présente édition, les données exprimées en terme réel (corrige de l'inflation) sont basées sur l'année de référence 2002.

Le PIB aux prix de base correspond à la somme des valeurs ajoutées, c'est-à-dire la production réellement réalisée par tous les agents économiques. Ces valeurs ajoutées sont dites « aux prix de base » parce qu'elles ne prennent pas en compte les taxes applicables et les subventions versées sur les biens et services.

Le PIB aux prix du marché correspond au PIB aux prix de base auquel s'ajoutent les taxes applicables moins les subventions versées sur les biens et services.

<b>Programme gouvernemental agricole</b>	Paiement direct versé au producteur agricole afin d'encourager la production, de le compenser pour les faibles prix de marché, de stabiliser son revenu, de réduire ses dépenses au chapitre des intrants agricoles ou de le dédommager des pertes causées par des conditions météorologiques extrêmes, la maladie ou d'autres raisons. Généralement, ces programmes, aux termes desquels s'effectuent les paiements directs, sont financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'une part, et les producteurs d'autre part. Parmi les plus importants, mentionnons : le programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et les subsides versés aux producteurs laitiers.
<b>Quantités abattues</b>	Depuis l'édition 2003, cette notion fait référence aux quantités abattues dans la province ou le pays. Elles reflètent par exemple les quantités de viande produites à partir des animaux abattus au Québec, peu importe le lieu d'élevage. Ces quantités sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.
<b>Quantités produites</b>	Depuis l'édition 2003, cette notion fait référence aux quantités produites dans la province ou le pays. Elles reflètent par exemple les quantités de viande provenant d'animaux élevés au Québec, peu importe le lieu d'abattage (concept d'abattage d'origine). Les animaux semi-finis qui sortent du Québec pour être engraisés ailleurs sont également pris en compte dans le calcul. Les quantités produites sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.
<b>Recette monétaire en provenance du marché</b>	Recette correspondant au volume commercialisé évalué au prix à la ferme. La vente de produits agricoles et de produits des boisés de la ferme ne comprend pas les ventes entre exploitations agricoles d'une même province.
<b>Recette monétaire totale</b>	Recette correspondant à la prise en compte simultanée de la <i>recette monétaire en provenance du marché</i> et des <i>programmes gouvernementaux</i> .
<b>Remise gouvernementale</b>	Tous les paiements versés directement aux producteurs en vertu de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant à réduire les dépenses.
<b>Revenu en nature</b>	Mesure de la valeur des produits agricoles consommés par les exploitants et leur famille. Ces produits sont évalués aux prix courants du marché, afin de refléter le plus fidèlement possible les sommes que l'exploitant aurait reçues s'il les avait écoulés sur le marché.
<b>Revenu net comptant</b>	Solde de la <i>recette monétaire totale</i> dont on soustrait les <i>dépenses d'exploitation agricoles</i> après remise.
<b>Revenu net réalisé</b>	Solde du <i>revenu net comptant</i> duquel on soustrait les <i>frais d'amortissement</i> et auquel on ajoute le <i>revenu en nature</i> .
<b>Revenu net total</b>	Revenu obtenu en additionnant le <i>revenu net réalisé</i> et la <i>valeur de la variation des stocks</i> .
<b>Revenu personnel</b>	Somme de tous les revenus reçus par les particuliers résidant au Québec, qu'il s'agisse de leurs gains de la production courante en tant que facteurs de production, ou de transferts courants en provenance des administrations et autres secteurs. Les gains et pertes en capital en sont exclus.
<b>Revenu personnel disponible</b>	Revenu personnel après paiement à l'administration des impôts directs des particuliers et de divers autres droits, licences et permis (y compris les primes d'assurance hospitalisation et maladie, mais excluant les impôts indirects).

<b>Solde commercial du secteur bioalimentaire</b>	<p>Les statistiques sur les exportations et les importations du secteur bioalimentaire sont tirées de l'ensemble des données douanières mensuelles produites par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada (SC). Elles mesurent les mouvements transfrontaliers des biens selon la classification du Système harmonisé (SH). Ce dernier dispose de catégories désagrégées et communes à de nombreux pays, ce qui permet d'étudier des produits et marchés en particulier, mais pas de mesurer le solde extérieur ou la balance commerciale de biens et services. Pour y parvenir, il faudrait envisager une série d'ajustements du type couverture ou étalement de certains coûts. De plus, les échanges internationaux de services et de commerce n'y figurent pas.</p> <p>Les données douanières sont évaluées aux prix à la frontière. Selon ce mode, les exportations internationales de biens sont enregistrées à leur prix F.A.B. au point de sortie; ce dernier inclut tous les coûts de production à l'usine ainsi que tout autre coût survenant entre la sortie d'usine et le point de sortie du Canada, dont le transport intérieur. Quant aux importations, elles sont évaluées à leur prix F.A.B. au point d'expédition directe au Canada. Les coûts du fret et de l'assurance nécessaires pour acheminer les marchandises au Canada depuis le point d'expédition direct ne sont pas compris.</p>
<b>Taux de chômage</b>	Rapport en pourcentage entre le nombre de <i>personnes en chômage</i> et la <i>population active</i> .
<b>Taux d'épargne personnelle</b>	Rapport en pourcentage entre le montant <i>d'épargne personnelle</i> et le <i>revenu personnel disponible</i> .
<b>Taux officiel d'escompte</b>	Taux d'intérêt auquel la Banque du Canada consent des prêts à court terme aux institutions financières.
<b>Travail à forfait</b>	Dépense relative à des travaux donnés à contrat et à la location de machinerie.
<b>Valeur de la variation des stocks</b>	Valeur de la variation des produits agricoles possédés par les producteurs entre le début et la fin de l'année civile. Qu'elle soit positive ou négative, cette valeur ajoutée aux <i>recettes monétaires totales</i> et au <i>revenu en nature</i> représente la valeur annuelle de la production. Elle est estimée pour les produits agricoles suivants : blé, avoine, orge, seigle, maïs, graines de lin, soya, pomme de terre, tabac, bœuf, veau, mouton et agneau, porc, poule, poulet et dindon.
<b>Valeur des expéditions manufacturières</b>	<p>Composé de la valeur nette des ventes de produits de propre fabrication et du montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.</p> <p>À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.</p> <p>Statistique Canada a cependant modifié, à compter de 2004, son approche de l'<i>Enquête annuelle des manufactures</i> et publie maintenant les statistiques manufacturières annuelles en tenant compte d'un seuil d'admissibilité. Ce seuil, basé sur les expéditions manufacturières, constitue l'élément clé de cette nouvelle approche. Il varie d'une province à l'autre et d'une industrie à l'autre. Sous ces seuils, on trouve les petits fabricants qui sont exclus de l'enquête afin de réduire le fardeau de réponse. Les données 2003 à 2005 de la présente édition proviennent de l'<i>Enquête annuelle des manufactures</i> et comportent le seuil d'admissibilité décrit précédemment. Quant aux données de 2006, elles sont tirées de l'<i>Enquête mensuelle sur les industries</i>. Cette enquête s'adresse toujours à l'ensemble des unités manufacturières.</p>